

À propos du “Journalisme d’épouvante”

L’expression “journalisme d’épouvante” est tirée d’un article de *Rue89*, mis en ligne en 2009 et republié en 2016, intitulé : *Non, l’ampoule basse consommation n’est pas dangereuse*, qui est toujours en ligne en 2025 alors que ces ampoules ont été [interdites en 2013](#) et [retirées discrètement du marché en 2020](#), et que *Rue89* n’existe même plus ! (Le directeur de la publication s’est repositionné à *L’Obs*).

Connaissez-vous beaucoup de produits nouveaux qui ont été complètement retirés du marché ? Non, la suppression pure et simple d’un produit qui nous avait été vanté 15 ans auparavant par [Nicolas Hulot](#) en personne comme le *nec plus ultra* de l’écologie, on n’a pas vu cela souvent. C’est même unique !

Pour qu’une telle décision soit prise et entérinée par les gouvernements de [140 États dont la France](#), il a fallu que ces responsables internationaux soient eux-mêmes épouvantés par les effets toxiques du mercure que contiennent ces ampoules...

Ce n’est pas le journalisme qui est d’épouvante, c’est le produit lui-même !

Dès lors, toutes les références à la polémique suscitée par la [vidéo sur les ampoules basse consommation](#) qui subsistent encore sur le Net n’ont pas un but d’information, sans quoi elles auraient été supprimées ou mises à jour.

Un autre article prétend que dans cette vidéo, il serait conseillé de s’éclairer à la bougie, mais il suffit de la regarder pour vérifier que non, ce n’est pas un conseil qui est donné. En revanche, il y est clairement conseillé de NE PAS utiliser ces ampoules basse consommation.

Depuis 2020, elles ont été discrètement retirées des magasins sans que le public soit informé de la nécessité et de l’urgence de les retirer des foyers, des entreprises, des commerces. Si vous en avez encore chez vous ou au bureau, mieux vaut sans délai les retirer avec précaution sans les casser, et signer [la pétition pour le retour des ampoules à incandescence](#), car [la lumière bleue des LED](#), désormais seules disponibles dans les magasins, [provoque la DMLA](#) !

Voir les sources de ces informations et consulter [les liens](#) :
<http://www.santepublique-editions.fr/lumiere-toxique.html>.